Image not found or type unknown

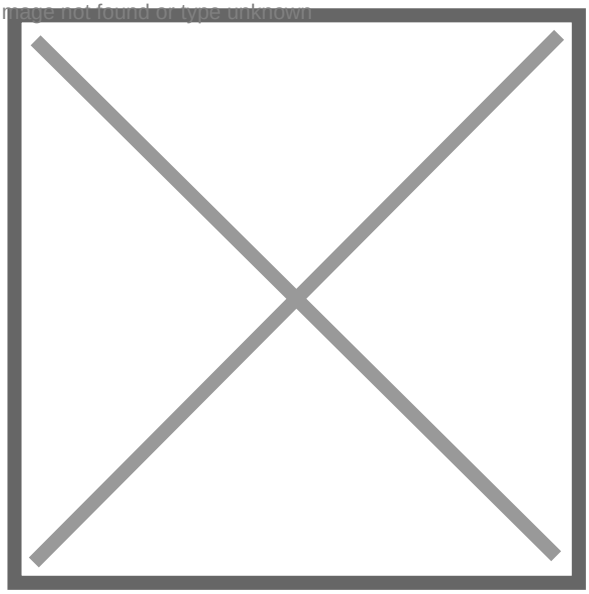

Séjour en france des enfants etrangers de ma femme française

Par **JoelMartin**, le **21/09/2009** à **17:23**

Bonjour,

Mon épouse est d'origine vietnamienne. Elle vit en France depuis 2002 et a obtenu la nationalité française en 2007.

Ces enfants, âgés de 17 et 13 ans résident toujours au vietnam et nous souhaiterions qu'ils nous rejoignent en France.

A cet effet, nous avons déposé, en mai dernier, une demande de visa auprès de l'ambassade de France à Hanoï. Malgré n'innombrales contacts par téléphone ou e-mail, nous n'avons jamais pu obtenir d'information sur l'avancée du dossier.

Aujourd'hui, plus de 4 mois après la demande, nous recevons (par téléphone) une réponse négative.

Nous sommes abasourdis ; il me semblait que les enfants étrangers de ressortissants français pouvaient obtenir DE DROIT une carte de résident mais quelle est l'utilité si on ne les laisse pas pénétrer sur le territoire français ?

Je serais très reconnaissant si quelqu'un pouvait m'informer des démarches et recours dont nous disposons.

Merci d'avance.

Par **Sam**, le **21/09/2009** à **19:47**

Bonjour,

Les décisions de refus de visa d'entrée en France doivent etre motivées dans les cas où le visa est refusé aux étrangers appartenant à la catégorie des enfants de moins de vingt et un ans ou à charge d'un ressortissants français.

Dans votre cas vous devriez recevoir une decision ecrite du refus de visa.
Cherchez d'abord a vous procurer de cette decision.

Vous saurez ainsi pourquoi votre demande de visa a ete rejetee.

Pour la contester, il faut saisir la Commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France dans un délai de deux mois après la notification de refus, par courrier recommandé avec accusé de réception.

Commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France:

BP 83609, 44036 Nantes Cedex 1 téléphone : 00 33 2 51 77 20 20 télécopie : 00 33 2 51 77 36 23

Cordialement

Sam

Par **JoelMartin**, le **22/09/2009** à **09:33**

Merci beaucoup de votre réponse. Je vais suivre vos recommandations.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés